Programme de Formation

Risque électrique: Habilitation H0-B0-H0V

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à tout professionnel **non-électricien** amené à travailler à proximité d'installations électriques :

- Agents techniques
- Personnel de maintenance non-électricien
- Métiers du bâtiment
- Intervenants en entreprise ou sur sites industriels
- Personnel du secteur nucléaire ou zones sensibles

Conformément au Code du Travail (art. R4544-9), l'habilitation est requise pour toute opération d'ordre non électrique en environnement présentant un risque d'électrocution.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques liés à l'électricité et comprendre leurs effets.
- Appliquer les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C18-510/A1.
- Travailler en sécurité lors d'opérations **d'ordre non électrique** situées à proximité d'installations électriques.
- Adapter son comportement et ses pratiques selon le cadre réglementaire

Compétences visées

- Former et informer les salariés et sensibiliser à la prévention des risques
- Utilisation d'équipement de protection et de sécurité
- Identification des travaux d'ordre électrique et non électrique
- Règles et consignes de sécurité liées à l'électricité
- Sécuriser le périmètre d'intervention

Description

L'habilitation électrique H0-B0-H0V est le niveau de qualifications requis pour du personnel non-électricien travaillant dans des environnements comportant des risques électriques. Il existe deux catégories de personnes non-électricien les exécutants et les chargés de chantier. Par le biais de cette habilitation, ils peuvent accéder et intervenir sans surveillance dans des zones réservées aux électriciens. En revanche, ils ne peuvent pas réaliser des missions d'ordre électrique.

1. Cadre réglementaire & risques électriques

- Code du Travail, norme NF C18-510/A1, symboles H/B/0/V
- Effets du courant, contacts direct/indirect, arc électrique, conduite à tenir en cas d'accident

2. Environnement électrique

- Basse et Haute Tension
- Voisinage simple / renforcé
- Conditions d'accès et zones réservées

3. Sécurité lors des travaux d'ordre non électrique

- Analyse de risque, distances de sécurité, balisage, EPI
- Travaux autorisés vs interdits pour un non-électricien
- Rôle du chargé de chantier : délimitation, organisation, surveillance (si concerné)

4. Pratique & mises en situation

- Exercices terrain, repérage installations
- Lecture de plaques signalétiques
- Utilisation sécurisée du matériel et des EPI
- Cas pratiques d'analyse de risques

Prérequis

Aucun prérequis technique en électricité.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation adaptées au terrain.
- Études de cas et analyse des risques.
- Manipulation du matériel de signalisation et d'intervention.
- Test final (théorique et/ou pratique) pour avis du formateur.

Moyens et supports pédagogiques

- Exposés interactifs avec apports théoriques adaptés au niveau des participants.
- Supports visuels : présentation projetée, schémas, photos de situations réelles.
- Études de cas basées sur des situations de travail concrètes.

Modalités d'évaluation et de suivi

Les certifications professionnelles, habilitation électrique B0 – opérations d'ordre non-électrique – Basse tension (code RS 1626), habilitation électrique H0– travaux non-électriques – domaine haute tension (code RS 1126) et habilitation électrique H0V – travaux non-électriques – domaine haute tension – travaux au voisinage (Code RS 1657) certifiée par le Ministère du Travail, permettront à votre employeur de vous délivrer l'habilitation électrique H0-B0-H0V-BF-HF.

Ce parcours de formation professionnelle répond à l'obligation générale de formation à la sécurité prévue à l'article L. 4141-2 du code du travail et porte sur les conditions d'exécution du contrat de travail en application de l'article R. 4141-13 en exigence réglementaire avec la Norme NF C18-510.

- Remise d'une attestation de fin de formation avec avis favorable ou défavorable.
- Attestation de formation à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la session. Cette attestation est requise pour la déclaration au passeport de prévention.
- Cette attestation permet à l'employeur de délivrer l'habilitation H0-B0-H0V.
- L'employeur reste décisionnaire du ou des symboles attribués.

Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.

Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs
- Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour faciliter l'accès à l'espace connecté personnel

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc, tablette)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu